

AVIS PUBLIC

Assemblée publique de consultation portant sur quatre projets de règlement

AVIS PUBLIC est par les présentes donné aux personnes intéressées de la municipalité de Saint-Moïse de ce qui suit :

Lors de sa séance ordinaire du 6 novembre dernier, le conseil municipal a adopté les projets de règlement présentés ci-après. Une assemblée publique de consultation à cet effet aura lieu le 4 décembre 2023, à la salle municipale située au 120 rue Principale à Saint-Moïse à compter de 20 heures.

Le **projet de règlement numéro 2023-04 modifiant le plan d'urbanisme** a pour objet d'insérer, dans le plan d'affectation, un prolongement au tracé de route projetée située au nord-ouest du Lac du Quinzième mille.

Le **projet de règlement numéro 2023-05 modifiant le règlement des permis et certificats** a pour objet d'assujettir la construction d'une rue privée à l'obtention d'un permis de construction et de spécifier la procédure pour l'obtenir.

Le **projet de règlement numéro 2023-06 modifiant le règlement de zonage** a pour objet d'insérer, dans le plan de zonage et aux fins de concordance au projet de règlement numéro 2023-04, un prolongement au tracé de route projetée situé au nord-ouest du Lac du Quinzième mille.

Le **projet de règlement numéro 2023-07 modifiant le règlement de construction** a pour objet d'introduire des normes spécifiques à la construction de rues privées.

Ces règlements ne contiennent pas de dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Des copies de ces projets de règlement sont disponibles pour consultation au bureau municipal situé au 117-B rue Principale à Saint-Moïse aux heures ordinaires de bureau.

DONNÉ À SAINT-MOÏSE, CE 20 NOVEMBRE 2023



Nadine Beaulieu, directrice générale
et secrétaire-trésorière